

PROCÈS-VERBAL

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 17 h le 19 octobre 2006.

Sont présents :

Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, présidente
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La présidente ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 10 octobre 2006

Résolution n° E-2006-84

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 10 octobre 2006.

Adoptée à l'unanimité

Imagine : l'événement de l'innovation

Résolution n° E-2006-85

D'accorder une aide financière de 15 000 \$ en qualité de partenaire de l'événement « *Imagine, L'événement de l'innovation* » qui aura lieu du 15 au 18 mars 2007.

D'autoriser la présidente, madame Andrée P. Boucher et le secrétaire-trésorier, Me Pierre Rousseau ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif, madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général, monsieur Marc Rondeau à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution avec le Parc technologique du Québec métropolitain.

Référence : Mémoire du 23 août 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-220
Responsable : Conseillère en développement économique

Adoptée à l'unanimité

Géomatique – Mise en réseau

Résolution n° E-2006-86

D'autoriser la direction générale à demander une proposition de services de la Ville de Québec pour la mise en réseau des données géomatiques de la CMQ.

Référence : Mémoire du 28 septembre 2006
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2006-87

De prendre acte du bordereau d'information en date du 19 octobre 2006 contenant les documents suivants :

- a) Note du 21 septembre 2006 de M. Denis Ouellet relative à la demande d'exclusion de la zone agricole d'une superficie de 19,3 hectares situés à l'intersection de la route de l'Aéroport et du rang Sainte-Anne, dans la Ville de Québec.
- b) Bulletin « Info Express » de l'Union des municipalités du Québec – Édition du 29 septembre 2006 concernant l'appui de la FCM à la demande en faveur d'un programme d'infrastructure national pour le sport, l'activité physique et les loisirs.

Référence : Bordereau d'information du 19 octobre 2006
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2006-88

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} au 30 septembre 2006 au montant de 312 993 \$, plus 40 321 \$ pour les salaires versés du 1^{er} au 30 septembre 2006.

Référence : Bordereau de dépenses du 13 octobre 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-222
Responsable : Secrétaire trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les représentants de la Ville de Lévis, soit mesdames Danielle Roy Marinelli et Anne Ladouceur quittent la rencontre.

Autorisation de déplacement à Montréal

Résolution n° E-2006-89

D'autoriser le déplacement à Montréal de messieurs Ralph Mercier et Michel Giroux pour une rencontre à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et une rencontre de la table métropolitaine sur l'emploi, prévues le 3 novembre 2006, portant sur l'organisation du développement économique de la région métropolitaine. Assistera aussi à ces rencontres le directeur général de la CMQ, monsieur Marc Rondeau.

De les autoriser en conséquence à encourir les dépenses nécessaires pour assister à ces rencontres.

Référence : Mémoire du 19 octobre 2006
Certificat du trésorier : CT-2006-223
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE